

## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Le 2 juin 2026,

Membres du Conseil municipal, citoyennes et citoyens de la Municipalité de St-Benoît-Labre, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre, pour l'année se terminant le 31 décembre 2025 déposé le 2 juin 2026.

<b>Résultats avant consolidation :</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Revenus de fonctionnement et d'investissement	4 549 690 \$	4 401 322 \$
Dépenses de fonctionnement	3 673 451 \$	4 023 494 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	122 921 \$	(223 190 )\$

<b>Excédent accumulé avant consolidation :</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Excédent de fonctionnement non affecté	202 254 \$	(62 105) \$
Excédent de fonctionnement affecté	216 035 \$	216 035 \$
Réserves financières :		
- Solde disponible des règlements d'emprunt fermés	108 338 \$	54 391 \$
- Fonds réservés pour les égouts	164 647 \$	184 647 \$
- Fonds réservés pour la vidange des étangs	- \$	20 000 \$
- Réserve Élections	2 500 \$	3 751 \$

### **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.r.c.l., a audité les états financiers consolidés pour l'exercice 2025 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport de l'auditeur indépendant, indique qu'à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion avec réserves du rapport signé le 2 juin 2026, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la municipalité de Saint-Benoît-Labre au 31 décembre 2025, ainsi que les résultats consolidés de leurs activités, de la variation consolidée de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de ses gains et pertes de réévaluation consolidés et de leurs flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Dans la section du « Fondement de l'opinion avec réserves », l'auditeur indique que municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminée les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers consolidés, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation pour les exercices terminés le 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être déterminées. L'auditeur indique également que les revenus reportés relatifs aux droits de carrières sablières se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et n'a pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés.

## RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2025 :

- Rémunération annuelle du Maire : 10 149.72 \$
- Allocation de dépenses du Maire : 5 074.80 \$
- Rémunération annuelle du Maire suppléant : 3 866.88 \$
- Allocation de dépenses du Maire suppléant : 1 968.00 \$
- Rémunération annuelle conseillers : 3 262.44 \$
- Allocation de dépenses conseillers : 1 631.40 \$

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2025

Au cours de l'exercice 2025, la municipalité a réalisée plusieurs projets d'investissements totalisant 2 300 192 \$. Le tableau qui suit présente les divers travaux en investissement comptabilisés en 2025, les travaux en cours et le financement obtenu ou à venir pour actualiser ces projets :

<b>PROJETS D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>COÛT DU PROJET</b>	<b>FINANCEMENT</b>
<b>Administration :</b>		
Rénovation bureau municipal	19 779 \$	- Fond général de fonctionnement et subvention bâtiment municipaux de base de 6 141 \$
Achat terrain presbytère	70 630 \$	- Fond général de fonctionnement et emprunt de 40 000 \$
<b>Sécurité Publique :</b>		
Équipements pompiers	44 327 \$	- Fond général de fonctionnement
<b>Voirie municipale :</b>		
Pavage rue du Parc	65 843 \$	- Fond général de fonctionnement et Fonds Réserve Carrière & sablière pour 64 513 \$
Prolongement parc industriel	21 570 \$	- Fond général de fonctionnement
Nouvelle rue – Agrandis. Parc Ind.	5 141 \$	- Fond général de fonctionnement
Cours d'eau Veilleux Breton – Rue Binet	6 725 \$	- Fond général de fonctionnement
Borne de recharge	48 639 \$	- Subvention Programme 250 bornes (Hydro-Québec) pour 43 210 \$ - Fond général de fonctionnement
Plaquette d'adresse	15 873 \$	- Fond général de fonctionnement
Achat machine à pression	18 008 \$	Fond général de fonctionnement

Achat sens unique (one way)	17 463 \$	- Fond général de fonctionnement
		-
Achat Dodge Journey	5 244 \$	- Fond général de fonctionnement
<b>Hygiène du milieu :</b>		
Chemin de la Ceinture – Aqueduc et égout	940 494 \$	- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour 190 630 \$ - Emprunt à la charge de la municipalité
Parc Industriel – Aqueduc et égout	836 226 \$	- Programme d'aide à la voirie locales (PAVL) pour 422 373 \$ - Emprunt à la charge de la municipalité
Raccordement égout - Caserne	76 866 \$	- Fond général de fonctionnement
<b>Loisirs et culture :</b>		
Amélioration infrastructure & accessibilité aux espaces de loisirs	68 569 \$	- Politique de développement du territoire (PDT MRC) pour 58 067 \$ - Fond général de fonctionnement
Café et jardins des aînés	14 908 \$	- Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
Surface de Dek Hockey	3 723 \$	- Fond général de fonctionnement
Skate-parc	15 000 \$	- Subvention PAFIRSPA pour 9 900 \$ - Fond général de fonctionnement
Abreuvoirs intérieurs - Biblio	2 042 \$	- Fond d'aide aux projets environnementaux 2024-2025 (RICBS)
Abreuvoirs intérieurs - OTJ	2 121 \$	- Fond d'aide aux projets environnementaux 2024-2025 (RICBS)

Les membres du conseil municipal travaillent activement au développement à long terme de la municipalité tout en conservant une bonne santé financière, et ce, afin de préserver la qualité et la quantité des services offerts à la population. Vos élus ont toujours à l'esprit la qualité de vie de l'ensemble des contribuables et le respect de la capacité de payer en limitant l'endettement.

Considérant que de nombreux dossiers sont en voie de réalisation, il est important de mentionner que le conseil est soucieux d'être à l'affût des divers programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux, toujours dans le but de garder notre municipalité dynamique et attractive.

Les investissements réalisés au cours des dernières années étaient nécessaires dans le contexte d'amélioration de la qualité de nos infrastructures. Il est bien certain que notre municipalité doit s'adapter aux réalités auxquelles elle est confrontée.

Aussi, le coût de la collecte des ordures demeure un enjeu important. C'est pourquoi nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour diminuer la quantité d'ordures qui se retrouvent dans nos bacs. Le recyclage ainsi que le compostage demeurent des options avantageuses pour diminuer notre tonnage d'ordures annuel. Votre collaboration est précieuse et nous l'apprécions vraiment.

Je tiens à remercier sincèrement les nombreux bénévoles œuvrant au service de la communauté. Votre contribution est importante voire essentielle, vous contribuez à la vitalité de notre milieu. Votre engagement assure le dynamisme de notre municipalité.

Finalement, je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur appui sans oublier les employés municipaux ayant la responsabilité de collaborer à la concrétisation de nos projets pour faire progresser notre municipalité.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre.

Ce 2 juin 2026,



Marc Cloutier, maire